

Plaidoyer pour une émergence de l'économie fondée sur la connaissance (EFC) dans les Pays Africains

Advocacy for the emergence of the knowledge-based economy (KFE) in African countries

دعوة إلى ظهور الاقتصاد القائم على المعرفة في الدول الأفريقية

Djamel torqui GODIH
Université de Mostaganem- Algeria
godihdjamel@hotmail.fr

Mohammed LAZREG¹
Université de Sidi bel abbes - Algeria
m.lazreg222@yahoo.fr

Received: 11/03/2022

Accepted: 23/07/2022

Published: 11/11/2022

Résumé

La richesse des nations se fonde de plus en plus sur le savoir et les qualifications de leur force de travail. L'économie fondée sur la connaissance (EFC) se situe dans un long mouvement de transformation des économies mondiales. L'EFC constitue un levier d'action qui confère à un pays beaucoup d'avantages concurrentiels. Aussi, l'objectif central de notre papier est de mettre en exergue que : L'EFC constitue le talon d'Achille pour une émergence des économies africaines. Ainsi tous les moyens de sensibilisation des sociétés Africaines doivent être mobilisés dans ce cadre. Pour une concrétisation effective de l'EFC certains leviers fondamentaux doivent être mis en œuvre.

Mots clés : Economie fondée sur la connaissance (EFC), Pays Africains, Leviers fondamentaux, Essor économique.

Abstract

The wealth of nations is increasingly based on the knowledge and skills of their labor force. The knowledge-based economy (KBE) is part of a long movement of transformation of world economies. EFC is a lever of action that gives a country many competitive advantages. Also, the central objective of our paper is to highlight that: EFC is the Achilles heel for the emergence of African economies. Thus, all the means of sensitizing African societies must be mobilized within this framework. For an effective realization of the EFC certain fundamental levers must be implemented.

Key words: Knowledge-Based Economy (KFE), African Countries, Fundamental Levers, Economic Development.

ملخص:

إن ثروة الدول اليوم، تعتمد بشكل متزايد على معارف و مؤهلات القوى العاملة لديها. إن الاقتصاد القائم على المعرفة هو نتيجة عدة تحولات للاقتصاد العالمي. كما يمثل الاقتصاد القائم على المعرفة رافعة عمل تمنح الدولة العديد من المزايا التنافسية. الهدف الأساسي لورقتنا البحثية هو أن نبين الدور الجوهرية الذي يلعبه الاقتصاد القائم على المعرفة في ظهور الاقتصاديات الأفريقية. في هذا الإطار، لا بد من حشد جميع وسائل توعية المجتمعات الأفريقية. لبناء اقتصاد قائم على المعرفة، هناك مجموعة من الروافع الأساسية التي يجب تنفيذها.

كلمات مفتاحية:

اقتصاد قائم على المعرفة، دول افريقية، روافع أساسية، انطلاق اقتصادي.

¹ - Corresponding author: Mohammed LAZREG, m.lazreg222@yahoo.fr.

Introduction :

L'économie de la connaissance n'est pas une mode, encore moins une nouveauté, mais qu'elle est la plus ancienne des économies au monde : l'humanité échangeait des savoirs bien avant d'échanger des biens et des matières premières ou de la monnaie (**Aberkane, 2018**). Plusieurs vocables sont mis en évidence pour décrire l'économie de la connaissance : L'économie du savoir, nouvelle économie. Certains auteurs utilisent l'expression « économie de la connaissance » quand ils se réfèrent à la discipline et économie fondée sur la connaissance pour décrire le phénomène. L'importance croissante de l'EFC dans le processus de croissance et le développement des pays n'est plus à démontrer. En effet, la richesse des nations se fonde de plus en plus sur le savoir et les qualifications de leur force de travail. Cette nouvelle économie se situe dans un long mouvement de transformation des économies qui, d'agricoles puis industrielles sont devenues des économies de services et plus fondamentalement des économies de la connaissance et du savoir. De nombreux travaux empiriques montrent que des secteurs se spécialisent dans la production de la connaissance (éducation, recherche etc.) alors que la connaissance est présente dans les différents domaines d'activités économiques : production, technologie, organisation et management, marketing, finances etc. L'économie de la connaissance est comme le sang qui irrigue le corps humain. Elle contribue à améliorer la productivité de tous les autres secteurs. Elle constitue un facteur clé de succès incontournable pour les nations qui souhaitent accéder à l'émergence puis au développement (**Lamiri, 2013**). L'économie mondiale d'aujourd'hui subit un profond changement, avec le passage d'unités physiques de production aux unités fondées sur la connaissance, d'un système de sociétés des économies nationales à des formes de production centrées sur la technologie et requérant des marchés globaux (**Fontanel, 2005**). La connaissance a existé depuis la nuit des temps et a été utilisée et développée pour asseoir des grandes civilisations du passé, Romaine, Grecque, Musulmane etc. Cependant beaucoup voient en cette fin du 20 siècle et début du siècle un tournant majeur dans la manière dont la connaissance est produite, diffusée et valorisée. Elle soulève beaucoup de questions du fait des nouvelles formes qu'elle prend (**Djefflat, 2006**). L'économie de la connaissance comprend des pans entiers des activités d'un pays: la formation de longue durée et de recyclage, les technologies de l'information et de la communication, la recherche et développement, l'innovation, la communication, les industries de l'expertise et du conseil etc. L'économie fondée sur la connaissance que la production de biens et services fait appel à une masse de connaissances de plus en plus importante qui devient une source principale de création de richesse. Les facteurs à l'origine du concept de l'EFC sont le développement du secteur tertiaire et des activités immatérielles, la mondialisation qui accroît le profit des idées et les progrès technologiques tels que les TIC (technologies de l'information et de la communication) et les biotechnologies. L'EFC décrit à la fois une discipline de l'économie et un phénomène dont l'objet de recherche est la production de richesse par l'usage de la connaissance. L'EFC correspond essentiellement dans chaque pays au secteur d'activité de production et des services fondées sur des activités intensives en connaissance. Celles –ci sont habituellement repérées en combinant des indicateurs portant sur la production et la gestion des savoirs tels que les dépenses en recherche et développement, le taux d'emploi des travailleurs et l'intensité de l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication (**Lamiri, 2013**) (**Djefflat, 2006**) (**Berras-Brahmi, 2012**) (**Foray, 2009**). Ainsi, L'EFC part du constat que certaines activités immatérielles liées à la recherche et à l'éducation tendent à prendre une importance croissante dans l'économie mondiale. Une nouvelle composante s'est imposée comme un moteur déterminant de la croissance des économies : l'immatériel qui est une richesse abstraite. C'est désormais la capacité à innover, à créer des concepts et à produire des idées qui est devenu l'avantage compétitif essentiel. Ainsi, c'est sur les critères de la formation, la recherche et l'innovation que seront désormais classés les entreprises et les pays. En fait, la vraie

richesse d'un pays, c'est son capital humain. Cette EFC désigne une économie dans la matière clé ne se situe plus dans le matériel (matières premières, sources d'énergie...) mais dans l'immatériel (information, savoir-faire et connaissances et dans la manière du traitement, d'échange et de la diffusion de l'information (**Mebarki, Berras, 2017**). Toutefois et dans ce cadre, il existe le courant de l'économie de la connaissance (EC) et de l'économie fondée sur la connaissance (EFC). Il explique que cette posture néolibérale est portée principalement par des économistes proches de l'OCDE. Cette tendance met en lumière la place centrale de la connaissance dans le processus de production de traitement et de diffusion dans le cadre d'un nouveau régime de croissance économique. En effet, le terme d'économie fondée sur la connaissance apparaît dans un rapport référent de l'OCDE qui souligne la forte corrélation entre la croissance et les secteurs qui fabriquent de la connaissance. Pour cette tendance, les technologies de l'information et de la communication (TIC) sont ainsi au centre du développement des EFC, car elles offrent aux acteurs économiques une gamme nouvelle et sans précédent d'instrument du savoir (**Bouchez, 2006 ,2008**)(**Foray 2009**)(**Aubert,2005**).

Cependant, certaines divergences sont apparues entre les économistes quant aux limites du courant de l'EFC ayant trait notamment à l'occultation de la prise en compte de la dimension financière. Les critiques en question se manifestent sur l'absence d'analyse concernant l'organisation de la production des entreprises, les rapports salariaux d'une part et d'autre part sur le développement de la privatisation du savoir en l'occurrence la propriété intellectuelle (**Collectis, Pautré, 2008**) (**Mouhoud, Plihon,2009**) (**Weinstein,2010**). La littérature en la matière distingue deux types de connaissances : les connaissances tacites et les connaissances codifiées. Dans ce sens, une partie de la connaissance peut être transcrite dans les supports et peut être facilement transmissible, il s'agit de la connaissance codifiée alors qu'une partie des connaissances demeure non codifiée : la connaissance tacite. Parmi les raisons de la non codification, on peut mentionner l'arbitrage avantage/cout peu favorable à la codification, l'état des techniques de codification peu maîtrisé... Ce type de connaissance tacite demeure difficilement transférable. Toute transaction relative à la connaissance nécessite une part de connaissances codifiées et une part de connaissances tacites obtenues que grâce à une relation de confiance. Aussi, deux statuts particuliers caractérisent cet état de fait : la connaissance est à la fois un bien public et un bien privé. Elle est bien public dans la mesure où une partie des connaissances est produite et diffusée dans les institutions publiques, notamment : les écoles, les universités, centre de formation, centre de recherche, laboratoires, entreprises publiques et autres institutions... les connaissances en question sont largement financées par des fonds publics dans beaucoup de pays. Les connaissances privées sont produites globalement dans la sphère privée sur fonds privés en l'occurrence dans des laboratoires de recherche privés, dans des entreprises etc. De ce fait, elles sont considérées comme des marchandises qui sont produites et échangées et font l'objet de multiples brevets (**Djeflat, 2006**)(**khiat,2012**). **Qu'en est-il des Pays Africains ?** (**Chasseraux,2004**) note que la mondialisation et la libéralisation de l'économie ont été largement intégrées ; la prise de conscience des conséquences pour les Pays Africains de la transition qui s'opère dans les pays développées vers une économie de plus en plus tournée vers la production et la consommation de biens immatériels ou le savoir prend une importance déterminante, a été beaucoup plus progressive. En effet, les investissements dans la connaissance dans les pays de l'OCDE dépassent maintenant les investissements dans la production des équipements. L'économie Africaine est de plus en plus souterraine avec des inégalités de revenus extrêmes, l'importance inévitable du clientélisme... Les responsabilités de cet état de fait sont plus internes qu'internationales. La crise de L'Afrique s'explique aussi par la fin de ses rentes des matières premières, de l'aide... L'Afrique est souvent extérieure au processus de globalisation... Les pays développés ont plus de moyens que les pays Africains pour investir et

mener des recherches pour un essor de l'EFC. Toutefois, nous considérons que la volonté politique peut être un facteur déterminant pour asseoir et promouvoir une économie fondée sur la connaissance. La connaissance est de plus en plus le facteur clé de la puissance économique internationale d'un pays. Les grands changements en cours dans le monde sont l'apanage de la connaissance. D'une économie dite traditionnelle caractérisée par des flux matériels pour les échanges de biens et services, nous passons à une économie dite immatérielle où les flux sont caractérisés par l'échange d'informations numériques et les connaissances grâce à l'apport des technologies de l'information et de la communication (TIC). L'investissement dans le savoir dépasse celui de l'équipement. Une économie fondée sur la connaissance prend désormais naissance **(Djefflat,2006)(Fontanel, 2005) (Khat,2012)(Berras-Brahimi, 2012)**. Aussi, il est aujourd'hui impossible de croire à l'émergence puis au développement d'un pays sans envisager d'abord des notions telles que celles d'innovation d'évolution, de découverte... En somme l'EFC constitue un levier d'action qui confère à un pays beaucoup d'avantages concurrentiels. Dans ce cadre, les pays Africains doivent mettre en œuvre une stratégie visant à promouvoir l'EFC qui doit s'accompagner par une implication effective des acteurs parties prenantes à tous les niveaux. Cette mise en œuvre nécessite de la part des pouvoirs publics des pays Africains une mobilisation effective pour une émergence de l'EFC. L'économie fondée sur la connaissance, entendue comme capacité à créer et à utiliser les connaissances pour la production de biens et de services, entendue également comme à maîtriser la technologie et d'innover, est devenue un facteur clé du développement et un garant de progrès et de modernité. La connaissance devient prépondérante dans l'acte de produire **(Mekidèche, 2008)**. L'économie internationale transforme de plus en plus les savoirs scientifiques et les connaissances de façon générale en biens et services marchands pour l'industrie. Ainsi, les secteurs d'activités des pays développés ont un niveau de productivité conséquent. N'étant évidemment pas dans cette catégorie de pays, les pays Africains ont accusé un retard important dans les différents domaines afférents à l'EFC. L'essor de l'EFC en Occident a laissé la majorité des Pays Africains en marge du développement et qui dépendent encore largement de l'exportation des matières premières minérales et des ressources agricoles. Pour de nombreux experts internationaux, le retard accumulé par L'Afrique dans les différents domaines du développement économique peut être attribué à l'utilisation des facteurs de production classiques. Par conséquent, un nouveau régime de croissance s'avère nécessaire pour les Pays Africains. Un régime qui puisse intégrer la connaissance et le savoir. L'économie fondée sur la connaissance constitue donc un levier prépondérant pour une émergence et le développement des Pays Africains. Aussi, L'EFC constitue le talon d'Achille pour une émergence des économies africaines. Ainsi tous les moyens de sensibilisation des sociétés Africaines doivent être mobilisés dans ce cadre.

Problématique:

- **Quels sont les leviers fondamentaux que les pays Africains doivent mettre en œuvre pour asseoir et promouvoir une économie fondée sur la connaissance ?**

Pour résoudre cette problématique, nous avons émis l'hypothèse principale suivante :

- Plusieurs leviers fondamentaux sont à mettre en œuvre par les pays Africains pour asseoir et promouvoir une économie fondée sur la connaissance.

Notre hypothèse principale est subdivisée en plusieurs sous hypothèses que nous tenterons de mettre en exergue ci-dessous : Parmi les leviers fondamentaux à mettre en œuvre, il s'agit, de prendre en considération et de mettre en place :

- Une bonne gouvernance pour une émergence de l'EFC.

En effet, la bonne gouvernance conduit vers la cohésion sociale durable, facteur de développement économique et social soutenable que l'on peut évaluer par le renforcement du sentiment d'appartenance des individus à une collectivité, par leur insertion dans la vie économique et sociale de la cité et par leur degré de participation à la décision collective. Les institutions internationales recommandent aux pays en développement d'appliquer les principes de la bonne gouvernance pour s'assurer un développement équitable et réel. Les pays développés se fixent des objectifs visant une amélioration continue de leur gouvernance.

- Un système éducatif performant en Afrique : levier d'action pour un essor de l'EFC.

L'importance du système éducatif dans un pays est primordiale car il a un effet multiplicateur sur le reste des secteurs et sur l'économie entière. L'éducation est devenue le facteur capital de la performance et du potentiel économique des nations. Le système éducatif et la formation professionnelle constituent des jalons importants pour les pays Africains qui aspirent à un essor de l'économie fondée sur la connaissance (EFC) qui se situe dans un long mouvement de transformation des économies mondiales. Aucune stratégie économique ne sera efficace avec un enseignement éducatif qui ne répond pas aux normes internationales. Par ailleurs, les pouvoirs publics en Afrique doivent prendre en compte le secteur de l'enseignement supérieur, car sans un enseignement de qualité mondiale, le développement est impossible. L'université Africaine doit s'adapter et rester en contact permanent avec le monde socio-économique qui l'entoure au niveau national et international et ce, pour une adéquation totale entre le programme enseigné et le monde du travail.

- La valorisation des ressources humaines Africaines pour la promotion de l'EFC.

Le développement des ressources humaines dans les pays Africains constitue un impératif majeur et doit permettre de disposer d'individus compétents et qualifiés et ce, pour engager la bataille contre le sous développement qui caractérise une bonne partie du continent. La fonction ressources humaines est aujourd'hui incontournable, car le concept de compétences a été placé au cœur de la problématique de la création de valeur dans les organisations. Le développement des ressources humaines dans les pays Africains représente un atout majeur. Les ressources humaines sont au cœur de l'EFC

- L'essor du développement des technologies de l'information et de la communication (TIC) et la recherche et développement(R-D) : leviers de pilotage de l'EFC dans les pays Africains.

A l'instar des pays Occidentaux qui ont réussi à asseoir un développement économique. La recherche et développement constitue un instrument majeur pour une émergence de l'EFC dans les pays Africains. Elle constitue un processus rationnel qui assure le passage de la connaissance à la réalisation technique. Faire prévaloir le développement de la recherche en Afrique est un enjeu majeur qui contribuera à l'avenir de faire sortir du marasme économique un nombre important de pays Africains. Les TIC constituent un paramètre important pour la résurgence de l'EFC au sein de la population Africaine. Avec les TIC, l'EFC a rencontrée une base technologique appropriée qui a entraîné une consolidation mutuelle entre l'essor des activités intensives en connaissances et la production et la diffusion des nouvelles technologies. En effet, les TIC, développent trois effets sur l'économie : Elles permettent des gains de productivité dans le domaine du traitement, du stockage et de l'échange ; Les TIC favorisent l'émergence et la croissance de nouvelles industries de commerce électronique, plateforme électronique, téléphonie, industrie de réseaux...Les TIC constituent un moteur de changement dans l'ensemble des domaines dont l'Afrique a tant besoin

d'une part et d'autre part les TIC ouvrent d'immenses possibilités d'accès à la connaissance mondiale.

L'objectif principal de notre papier :

L'essor de l'EFC en Occident a laissé la majorité des Pays Africains en marge du développement et qui dépendent encore largement de l'exportation des matières premières minérales et des ressources agricoles. Pour de nombreux experts internationaux, le retard accumulé par L'Afrique dans les différents domaines du développement économique peut être attribué à l'utilisation des facteurs de production classiques. Par conséquent, un nouveau régime de croissance s'avère nécessaire pour les Pays Africains. Un régime qui puisse intégrer la connaissance et le savoir. L'économie fondée sur la connaissance constitue donc un levier prépondérant pour une émergence et le développement des Pays Africains. Aussi, L'objectif central de notre papier est de mettre en exergue que : L'EFC constitue le talon d'Achille pour une émergence des économies africaines. Ainsi tous les moyens de sensibilisation des sociétés Africaines doivent être mobilisés dans ce cadre. Pour une concrétisation effective de l'EFC certains leviers fondamentaux doivent être mis en œuvre.

1. Promouvoir la bonne gouvernance dans les Pays Africains : un instrument managérial promoteur d'une économie fondée sur la connaissance

Actuellement, la notion de bonne gouvernance constitue une référence pour expliquer la qualité du développement et de la croissance. Elle est inscrite comme objectif dans la majorité des documents de politique générale ou de plans de développement en Occident. Sa qualité est retenue comme l'un des facteurs qui déterminent la réussite d'une économie. L'engagement politique en plus de l'ossature institutionnelle constitue des facteurs fondamentaux dans l'application de l'EFC. S'ils sont des conditions nécessaires, ils ne peuvent avoir des effets escomptés que si sur le terrain, ils se traduisent par des actions concrètes. Il existe plusieurs formes de gouvernance : la gouvernance politique, la gouvernance administrative ; la gouvernance économique et financière, la gouvernance des entreprises. L'interaction entre toutes ces composantes de la gouvernance conduit vers la cohésion sociale durable, facteur de développement économique et social soutenable que l'on peut évaluer par le renforcement du sentiment d'appartenance des individus à une collectivité, par leur insertion dans la vie économique et sociale de la cité et par leur degré de participation à la décision collective (Djefflat, 2006) (Okamba ,2010) (Mazouz, leclerc, 2008) (Baron, 2003) (Moreau,2003)(Lamiri,2013).

1.1. L'importance de la sociologie politique :

La gouvernance est une vaste notion qui englobe tous les aspects de la gestion des affaires d'un pays, notamment la politique économique, le cadre réglementaire et l'état de droit. A ce sujet (Lamiri, 2013) explique que l'exigence d'une scène politique favorable au développement économique a été la particularité la plus caractéristique des nations à succès. Il est généralement admis qu'un pouvoir démocratique a plus de chances de créer les conditions propres au développement, mais le processus démocratique est une condition qui n'est ni nécessaire ni suffisante. L'Inde a stagné durant de nombreuses années tout en étant démocratique. Elle s'est propulsée par la suite en puissance de rang mondial. En fait la sociologie politique est au cœur des systèmes de développement. L'orsqu'il y a un consensus politique pour créer une dynamique de croissance durable, l'organisation économique et les mécanismes à mettre en place deviennent une question technique dont la résolution est à la portée des experts. Les institutions internationales ont produit le concept de « bonne gouvernance ». Il évoque les caractéristiques essentielles qui doivent prévaloir au sein des institutions d'un pays pour promouvoir l'efficacité économique : transparence, responsabilité... L'interface entre les mondes de l'économie et de la politique recèle d'énormes

gisements de procédés explicatifs sur le phénomène du développement mais ces richesses demeurent peu exploitées met en évidence **(Lamiri, 2013)**. Certes, une classe politique honnête, compétente, respectueuse des lois qui écoute ses citoyens dans les pays Africains est indispensable pour l'amorce d'un développement économique ou l'EFC aura une part prépondérante. Parvenir à un consensus normatif sur un modèle de gouvernance impliquerait d'obtenir un consensus sur la définition des objectifs organisationnels. La gouvernance repose sur trois principes fondamentaux ; la démocratisation des processus, la compétence des agents en charge et la confiance. C'est la concrétisation de ces principes dans un Etat qui peut créer un environnement favorable à d'éventuelles améliorations dans la gestion des organisations et de leurs performances. En fait ; l'application des principes de la bonne gouvernance au sein de toutes les institutions de l'Etat, quels qu'en soient leurs niveaux hiérarchiques est une donnée incontournable de l'équation de développement. C'est, en grande partie, la sociologie politique d'un pays qui produit son développement ou son arriération **(Hirigoyen, Poulain-Rehm, 2017) (El Moghrebi, Khat, 2017) (Lamiri, 2013)**.

1.2. L'efficience institutionnelle dans les Pays Africains : facteur de succès de l'EFC

Dans la majorité des rapports du FMI et de la Banque Mondiale ayant trait à l'évaluation des résultats obtenus par les politiques de développement, il est fait référence aux institutions, à leur qualité, à la nécessité de leur réforme afin de corriger les dysfonctionnements et améliorer les performances. **(Lamiri, 2013)** met en évidence qu'en management on affirme que le bon Dieu est le meilleur démocrate parce qu'il a distribué équitablement l'intelligence au sein des peuples. Mais l'organisation et la gouvernance des Etats font toute la différence Ainsi, lorsque nous avons un Etat organisé, avec des institutions administrées rationnellement par les meilleures compétences, nous sommes en présence d'un dragon économique. Lorsque les institutions de l'Etat sont désarticulées, gérées intuitivement, sans les processus d'intelligence et de cohérence, alors nous sommes en présence d'un Etat inefficace et destructeur au lieu de d'être créateur de richesses. Schumpeter, le célèbre économiste a bien compris la relation entre l'efficacité de l'Etat et l'efficacité de la relance économique **(Lamiri, 2013)**. **(North, 2010)** retient un lien de causalité entre développement et institutions et considère que ce lien agit dans les deux sens. Le développement possède une action positive sur les institutions, la qualité des institutions agit favorablement sur le développement. Le plus important pour les pays en développement est de pouvoir cerner les freins qui bloquent les réformes institutionnelles ou qui détournent les résultats au profit d'un ou plusieurs groupes d'intérêts dont les objectifs sont en contradiction avec les intérêts des peuples. En fait, l'amélioration constante du cadre institutionnel doit avoir comme objectif l'amélioration des performances économiques. Les expériences qui ont connu une évolution positive en maîtrisant une partie ou la totalité du processus de la bonne gouvernance ont tous satisfait aux conditions suivantes : Un large consensus favorisant une grande mobilisation ; Des institutions démocratiques et de qualité ; Une base économique basée sur des critères de performance ; Une ouverture maîtrisée ; Un management de qualité. Les pays Africains dans leur ensemble doivent à nos sens privilégier une approche progressive et sérieuse afin de saisir les chances que suscite la bonne gouvernance et conduire ainsi leur société à une gestion digne des pays développés. Aussi, l'émergence de l'EFC nécessite des institutions efficaces qui puissent prendre en charge tous les aspects afférents à l'essor de l'EFC **(Lakhlef, 2006)(Scoones, Thampson,1999) (Séverino, 2010)**.

1.3. La gouvernance locale en Afrique : un levier important pour promouvoir l'EFC

La notion de gouvernance trouve également son affirmation dans les réussites des expériences menées au niveau local dans les pays développés où le rôle des associations et la participation des citoyens sont facilités. La gouvernance territoriale, également appelé gouvernance locale est un

système de gouvernance à l'œuvre aux différents niveaux et échelons territoriaux des états fédéraux et les Etats unitaires décentralisés. Elle associe généralement les parties responsables des objectifs, fonctions et gestion de la collectivité, ainsi que de l'évaluation, dans les domaines économique, social et environnemental. La gouvernance locale renvoie également à l'ensemble des interactions entre les acteurs d'une communauté susceptibles de porter un projet global commun et des projets spécifiques de développement de leur collectivité. La gouvernance locale offre ainsi la possibilité de rapprocher les services publics des populations. Elle permet le transfert de pouvoirs, de compétences, de biens et de ressources du niveau central au niveau local. Les enjeux d'une gouvernance locale sont multiples et sont principalement d'ordre politique et socio-économique. Dans le monde moderne; l'exigence de la qualité du service public conduit les communes comme les entreprises; à perfectionner sans cesse leur gestion. Aujourd'hui, l'espace communal local doit être un terrain pour l'innovation et l'attractivité économique d'où l'importance de l'EFC. Les succès Chinois sont dus aux qualifications humaines et surtout au processus de décentralisation; une commune Chinoise est une belle machine décentralisée dotée de ressources humaines qualifiées qui planifient leurs propre développement, négocient les investissements internationaux, créent des entreprises, des emplois et multiplient la richesse et le bien être ; si bien que plus de 50% des exportations chinoises proviennent d'entreprises locales fortement décentralisées (**Rahmani ,2009**) (**Lamiri , 2013**) (**Khelladi,2012**)(**Benko,2000**)

1.4. Quelques aspects sur les contraintes et difficultés à la bonne application de L'EFC dans les pays Africains :

La plupart des pays Africains éprouvent des difficultés économiques, or l'EFC nécessite des moyens afin de mieux investir et permettre ainsi des recherches dans l'ensemble des domaines afférents aux connaissances. Dans ce cadre, les pays développés consacrent des investissements importants dans la connaissance : investissement dans l'éducation, investissement dans la recherche, dans le financement des recherches scientifiques...Etant donné le peu de ressources consacrés aux activités de recherches et à l'économie de la connaissance, les pays Africains doivent mettre en place des stratégies. En effet, la stratégie constitue l'ensemble des décisions et actions relatives aux choix des moyens et à l'articulation des ressources en vue d'atteindre un objectif. Les pays émergents qui ont enregistré les meilleures performances comme la Chine et L'Inde ont su mettre en œuvre une stratégie de développement. En fait, les conflits politiques et ethniques dans certains pays d'Afrique n'encouragent pas l'économie de la connaissance et du savoir à se développer. Ces situations contribuent à favoriser la fuite des cerveaux. L'environnement politique, juridique et de droit de l'homme restent incertains. Les pays industrialisés ont de plus en plus besoin de deux catégories d'immigrés : ceux qui sont prêts à accepter des emplois mal payés, difficiles, plutôt dédaignés par leurs propres ressortissants, et des professionnels hautement qualifiés, tels les experts en logiciels, les ingénieurs, les médecins, le personnel infirmier, etc. Selon (**Gumisai 2003**), il manquait au début du 21ème siècle, 126 000 infirmiers aux États-Unis : "en raison de ces déficits, les pays industrialisés se sont lancés dans de grandes campagnes de recrutement à l'étranger. Dans la province rurale du Saskatchewan, au Canada, plus de 50% des médecins ont été formés à l'étranger, et au moins un cinquième des 1 530 médecins de la région ont obtenu leur premier diplôme de médecine en Afrique du Sud. Cette fuite représente un coût économique pour le continent; car pour compenser le manque d'effectifs qualifiés, les pays africains consacrent chaque année environ quatre milliards de dollars à l'emploi d'environ 100 000 expatriés non africains (**Gumisai, 2003**).

1.5. La dimension de la bonne gouvernance économique et financière sur l'EFC :

Cette évolution vers une "société du savoir" a laissé de côté des pays africains qui dépendent encore largement de l'exportation des matières premières minérales et des ressources agricoles. Pour les

pays africains, un premier enjeu est d'accéder aux connaissances disponibles. Il faut pour cela disposer non seulement d'infrastructures de télécommunications performantes mais aussi d'un personnel suffisamment instruit dans un environnement culturel réceptif. Pour réussir la grande transition qui se présente à eux, les pays devront se doter d'économies plus productives et compétitives, alimentées par la connaissance et l'innovation. Seules de telles économies pourront créer des emplois en nombre suffisant et cela de manière durable (**Chasseriaux, 2014**). Aussi, la bonne gouvernance économique et financière s'avère d'une importance capitale.

1.6. L'EFC comme instrument d'attractivité et de compétitivité :

L'économie de la connaissance requiert des investissements qu'on peut grouper en trois catégories : les investissements humains, les investissements en capital physique et les investissements en capital public. Les investissements en question nécessitent des financements. A l'instar de certaines banques Occidentales, les banques Africaines peuvent jouer un rôle primordial dans ce sens. (**Mouhoubi, 1998**) note qu'une économie moderne, puissante, performante et compétitive ne peut exister sans un système bancaire et financier moderne, puissant, performant et ouvert. L'une ne va pas sans l'autre. Les pays développés nous offrent le meilleur exemple de cette parfaite osmose. Selon (**Djefflat, 2006**) l'EFC, pour être effective, doit se traduire concrètement en facilitations d'un certain nombre d'actions fondamentales pour la croissance. Le régime économique par exemple constitue un levier qui puisse permettre d'attirer les investissements directs étrangers (IDE). Pour être attractifs, les Pays Africains doivent mettre en œuvre dans ce cadre, une gouvernance économique et financière capable de répondre efficacement aux objectifs des investisseurs étrangers. L'attractivité des pays et des territoires pour les IDE est de plus en plus fondée sur la capacité de ces pays à fournir des ressources en connaissances : qualifications, expertises, capacités en matière de recherches et développement, la capacité à mobiliser les ressources innovantes, les infrastructures de communications, les codes d'investissements... (**Djefflat, 2006**). Dans ce contexte, les banques Africaines ont un rôle à jouer. Les banques sont au cœur de l'économie. Parce qu'elle en est un acteur incontournable, une banque doit évoluer au même rythme que l'économie qu'elle accompagne. Parce qu'elle est le partenaire crucial des entreprises, elle doit suivre l'évolution de sa clientèle pour satisfaire l'ensemble de ces besoins. A l'heure de la mondialisation des économies et des marchés de capitaux, la banque apparait comme le moteur de ce phénomène et doit, avant tous les autres acteurs, savoir s'adapter pour offrir des prestations répondant aux objectifs d'une économie de plus en plus mouvementée. Pour faire face à ce défi, les banques doivent mettre en place des stratégies. Face à leur position centrale dans l'économie ; la relation banque Africaine-entreprise Africaine revêt une importance d'autant plus grande qu'elles mettent en présence deux partenaires d'un poids économique non négligeable. Cette relation doit être guidée par une stratégie. Une économie fondée sur la connaissance, comme l'a observé l'Organisation de coopération et telle que définie par la **Banque mondiale (2007)**, est organisée de telle sorte que les connaissances sont systématiquement acquises, créées, diffusées et utilisées pour favoriser le développement économique.

1.7. Le climat des affaires : un indicateur probant pour une émergence de l'EFC en Afrique

Une économie qui se veut ouverte doit s'engager dans un modèle de développement basé sur une gestion stratégique et sur une consolidation de l'économie par la formation d'entreprise championne. Aussi, les pouvoirs publics Africains doivent réunir les conditions nécessaires. Dans ce cadre, le premier segment d'une politique de l'offre efficace est celle d'offrir aux investisseurs locaux et étrangers un bon climat des affaires. L'engagement politique en plus de l'ossature institutionnelle constitue des facteurs primordiaux dans la mise en œuvre de l'EFC. Pour la plupart des pays Africains, l'instabilité des règles économiques et l'ambiguïté qui les caractérisent n'assurent pas un

climat des affaires favorables. Les problèmes de mise à niveau, les difficultés de financement, l'absence de liberté de mouvement des capitaux, d'un véritable marché financier aux normes internationales... Ces différentes entraves empêchent très souvent la concrétisation des projets entre autres une véritable économie fondée sur la connaissance. La banque mondiale mentionne en ce sens plusieurs points ayant trait à la gouvernance et au climat des affaires propice, il s'agit entre autres : la maîtrise du cadre législatif et l'état de droit, l'efficacité de l'administration, des politiques publiques efficaces et qui répondent aux aspirations des populations, la stabilité politique ; le contrôle, la lutte contre la corruption, la liberté de la presse pour la création d'une base démocratique en mesure de développer la créativité, les initiatives dans les domaines scientifiques, technologiques; et économiques (Mathieu,2010)(Lamiri,2013) (Grim,2012)

1.8. Une diplomatie économique efficiente Africaine : un levier prépondérant pour l'acquisition des connaissances

La diplomatie Africaine peut contribuer en fait à l'acquisition des savoirs et des connaissances. Il s'agit en ce sens de la diplomatie économique ou l'on peut intégrer la diplomatie « scientifique » comme outil intermédiaire entre la diplomatie et l'intelligence économique qui peuvent servir de vecteur d'accès à l'information ayant trait au savoir et à la connaissance qui peuvent engendrer un sursaut salutaire en matière d'économie fondée sur la connaissance dans les pays Africains. Aussi et dans ce cadre, les actions à mener en vue de promouvoir le développement pour l'acquisition des connaissances constituent des axes de travail prioritaires devant faire l'objet d'une concertation entre les pouvoirs publics et les scientifiques Africains, les différents organismes, les institutions publiques, les associations professionnelles... en vue d'une coordination. De ce fait, les ambassades des pays Africains doivent établir des relations étroites avec les scientifiques, les laboratoires de recherches, les universités... des pays développés et les institutions internationales pour un transfert de connaissances à travers des colloques, des échanges, des stages pour les Africains. En effet, les pays développés ont de manière générale plus de moyens que les Pays Africains pour investir et mener des recherches qui puissent permettre de développer la connaissance et le savoir. A l'ère de la mondialisation et du dynamisme diplomatique, la diplomatie africaine doit être à la hauteur dans ce genre de missions

2. Un système éducatif performant en Afrique : levier d'action pour un essor de l'EFC

L'EFC en Afrique doit commencer par l'école à travers un apprentissage aux enfants sur l'importance de l'économie de la connaissance notamment : dans les manuels scolaires ; dans les manifestations culturelles ; dans les publicités, dans les médias etc. Dans ce cadre, il est important que les pouvoirs publics doivent engager une réflexion en vue de mettre au diapason le système éducatif et de la formation professionnelle aux normes internationales.

L'adaptation du système éducatif aux exigences des mutations en cours et ce, dans tous les domaines constituent incontestablement des défis qui interpellent l'Etat. L'assurance qualité dans le domaine du système éducatif renvoie à l'ensemble des processus et mécanismes qui permettent d'assurer la qualité des programmes, des établissements ou d'un système national de formation. Un système éducatif performant contribue efficacement à l'édification d'un pays. L'EFC en Afrique, exige que l'école africaine puisse poser le jalon afférent à la connaissance dans tous les domaines. L'adaptation du système éducatif aux exigences des mutations en cours et ce, dans tous les domaines constituent incontestablement des défis qui interpellent l'Etat. L'intelligence humaine est la première source d'émergence de développement des nations, c'est grâce aux capacités intellectuelles des américains que les USA sont devenus la première puissance du monde. De ce point de vue, les pays africains ont de gros défis à relever, malgré des progrès réels. Au-delà de

l'apprentissage des fondamentaux (lire, écrire, compter), l'école peut aussi avoir pour mission de former les futurs actifs du marché du travail. De par sa nature et ses missions, l'école entretient une relation organique avec la connaissance. L'économie de la connaissance ne saurait aboutir sans un système éducatif qui en amont puisse permettre à chacun un accès à la connaissance (Mouhoubi, 1998)(Lamiri, 2013) (Archambault, 2004). Plusieurs chercheurs et académiciens à travers le monde ont mis en évidence l'importance de la qualité de l'enseignement dans la promotion de l'EFC (Verez, 2009) (Zemmam, 2010) (Gosselin, Julien, 2012) (Lewis ; 2011) (Martin et Stella, 2007) (Le bas, 2004) (Djeflat, 2006) (Biales ; Leurion ; Rivaud, 2007) (Khelladi, 2012).

2.1. Quelques aspects généraux sur l'éducation en Afrique :

Le rapport de L'UNICEF et de la commission de l'union Africaine (2020) sur l'éducation en Afrique a mis en évidence les points suivants :

- D'ici à 2050, le continent Africain comprendra un milliard d'enfants et d'adolescents âgés de moins de 18 ans soit près de 40% du total mondial. Vu l'importance grandissante de cette jeunesse ; les pays Africains doivent faire en sorte que cette croissance démographique ne soit pas un fardeau, mais un atout, afin de tirer parti du capital humain.

2.2. Situation du secteur éducatif en Afrique :

L'Afrique a réalisé des progrès importants en matière de scolarisation des enfants.

Tableau n°1 : Le taux d'alphabétisme et population rurale en Afrique

Régions	Pourcentage de la population rurale en 2019	Taux d'alphabétisme des adultes en 2018
Afrique centrale	46,2	67,5
Afrique de L'Est	64,0	71,1
Afrique du Nord	36,2	71,8
Afrique Australe	56,3	78,7
Western Africa	54,1	51,5
Afrique de L'Ouest	53,6	66

Source : Calcul réalisées à partir des données publiées par l'institut des statistiques de l'UNESCO. Cité dans le rapport de l'UNICEF et de la commission de l'union Africaine (2020) sur l'éducation en Afrique.

Le rapport met en relief qu'à l'échelle du continent, le pourcentage en milieu rural s'étend de 36% en Afrique du Nord à 64% en Afrique de l'Est. Afin d'élaborer des politiques d'éducation plus équitables et privilégiant davantage l'intégration, il est essentiel note le rapport de prendre en considération cette dynamique d'urbanisation. Pour cibler et atteindre les enfants exclus et défavorisés dans les zones urbaines et périurbaine, il est indispensable soutient le rapport de modifier les méthodes de planification qui ont prédominé jusqu'à présent. Parallèlement les pays Africains doivent relever le défi consistant à garantir l'accès à l'éducation d'une population encore majoritairement rurale relève également le rapport.

Tableau n°2 : Le taux d'achèvement scolaire en Afrique (2019)

Regions	Primaire	premier cycle du secondaire	Second cycle du secondaire
Afrique centrale	65	37	17
Afrique de L'Est	64	37	22
Afrique du Nord	83	64	36
Afrique Australe	73	50	29
Afrique de L'Ouest	53	33	41

Source : Calcul réalisées à partir des données publiées par l'institut des statistiques de l'UNESCO. Cité dans le rapport de l'UNICEF et de la commission de l'union Africaine (2020) sur l'éducation en Afrique.

Selon le rapport, le taux moyen d'achèvement par pays est de 65% pour le primaire .41% pour le premier cycle du secondaire et de seulement 23% pour le second cycle du secondaire. La situation varie grandement d'une région à l'autre. Le rapport met en exergue que l'Afrique du Nord arrive en tête 83%. L'accès et la participation à l'enseignement et à la formation techniques et professionnelles sont limités.

Le rapport met en relief également qu'en 2019, quelques 10 millions d'adolescents et de jeunes suivaient un enseignement secondaire technique et professionnel, soit un ratio de 762 apprenants pour 100.000ha, alors que la moyenne mondiale s'élevait à 801 apprenants pour 100.000ha.

Tableau n°3 : La répartition des élèves du second cycle de l'enseignement secondaire en Afrique(2019)

Régions	Enseignement professionnel	Enseignement général
Afrique centrale	18%	82%
Afrique de L'Est	15%	85%
Afrique du Nord	17%	83%
Afrique Australe	15%	85%
Afrique de L'Ouest	13%	87%

Source : rapport de l'UNICEF et de la commission de l'union Africaine (2020) sur l'éducation en Afrique.

2.3. Situation du secteur éducatif en Afrique :

Le rapport de l'UNICEF et de la commission de l'union Africaine (2020) sur l'éducation en Afrique met en lumière les données suivantes :

- Une population jeune en croissance rapide. Les niveaux élevés d'analphabétisme chez les adultes entravent la scolarisation des adultes. Toutefois, L'Afrique a réalisé des progrès importants en matière de scolarisation des enfants. Cependant, en dépit des progrès, la proportion d'enfants non scolarisés demeure élevée. Aussi, l'achèvement de la scolarité demeure un enjeu de taille. L'accès et la participation à l'enseignement et à la formation

technique et professionnelle sont limités, les résultats d'apprentissage sont une source de préoccupations note le rapport en question. Dans ce cadre, l'Afrique aura besoin de 17 millions d'enseignants supplémentaires pour instaurer l'accès universel à l'enseignement primaire et secondaire d'ici à 2030. Le rapport met en exergue également, que l'éducation en Afrique doit être une priorité absolue pour les gouvernements qui nécessite des arbitrages intersectoriels. En effet, certains niveaux d'éducation sont moins bien lotis que d'autres d'une part et que d'autre part, il existe une inefficacité des dépenses publiques d'éducation. Un goulot d'étranglement et obstacle à l'amélioration de l'éducation en Afrique existe, certes, l'éducation de base a beau être obligatoire dans l'ensemble de l'Afrique, cependant, les mesures juridiques nécessaires à sa bonne mise en œuvre font souvent défaut révèle le rapport. Plusieurs facteurs continuent d'influer sur la scolarisation des enfants. Le rapport cite entre autres : les couts directs et indirects, ainsi que les couts d'opportunités qui sont liés au travail des enfants et au décalage entre les systèmes éducatifs et les besoins du marché du travail. Les normes culturelles, sociales continuent d'entraver de manière importante la poursuite de la scolarité des filles et dans certains cas des garçons. Dans de nombreux pays Africains poursuit le rapport la qualité de l'éducation pâtit de la pénurie d'enseignants en particulier d'enseignants qualifiés et /ou d'enseignants spécialisés de l'enseignement pré primaire. Le rapport de l'UNICEF et de la commission de l'**union Africaine (2020)** sur l'éducation en Afrique explique également qu'il existe des disparités en matière d'éducation entre les garçons et les filles, les riches et les pauvres, le milieu urbain et le milieu rural. Les inégalités structurelles sont apparentes, les enfants des familles aisées bénéficient davantage des dépenses d'éducation. Les normes culturelles, sociales et de genre continuent d'entraver de manière importante la poursuite de la scolarité des filles. Le rapport note que les mariages précoces et la violence à l'égard des enfants au sein des établissements scolaires et des communautés continuent d'être considérés comme étant « normaux » dans certaines communautés. L'environnement socioculturel reste un obstacle majeur à l'éducation des filles en particulier dans les pays où des normes sociales néfastes, telles que les mariages précoces des enfants, la violence à l'égard des filles entravent leur scolarisation indique également le rapport.

2.4. Les recommandations émises par le rapport de l'UNICEF et de la commission de l'union Africaine (2020) sur l'éducation en Afrique :

Plusieurs recommandations ont été mises en évidence dans ce sens, il s'agit entre autres :

- Faire des écoles des environnements surs et sains pour les élèves ; Rendre les écoles plus inclusives, notamment à l'égard des groupes à risques d'abondant ; Mettre l'accent sur les savoirs fondamentaux dès le plus jeune âge afin d'améliorer les niveaux d'apprentissage ; Privilégier l'enseignement des compétences numériques dans les écoles en gardant un œil tourné vers l'avenir ; Accorder une attention prioritaire à la formation et au perfectionnement des enseignants au sein des écoles y compris s'agissant des compétences en matière de pédagogie numérique ; Investir dans les systèmes éducatifs plus résilients ; Mettre au point des mécanismes de financement solides ; Investir dans l'amélioration des données sur l'éducation et dans les systèmes d'information relatifs à la gestion de l'éducation. Le rapport en question met donc en exergue les lacunes du système éducatif Africain et propose des recommandations. L'une des tâches essentielles de l'école est de lutter avant tout contre l'analphabétisme. Sans cela, il est difficilement envisageable de participer à l'économie de la connaissance. (Verez, 2009) (Amable, Askensay, 2003)(Jean-Claude ,2009).

2.5. Un système d'enseignement supérieur de qualité en Afrique : instrument managérial promoteur de l'EFC

Un système d'enseignement supérieur de qualité constitue un vecteur important de l'EFC

Dans ce cadre, une stratégie doit être mise en œuvre pour permettre à ce secteur d'être à la hauteur dans les pays Africains. Aucune stratégie industrielle, financière, agricole, ou autre ne sera efficace avec un enseignement supérieur qui n'est pas aux normes internationales. L'intelligence humaine est la première source d'émergence de développement des nations, c'est grâce aux capacités intellectuelles des américains que les USA sont devenus la première puissance du monde (**Lamiri, 2013**). Aussi ; les pouvoirs publics en Afrique doivent prendre en compte le secteur de l'enseignement supérieur, car sans un enseignement de qualité mondiale, le développement est impossible. L'université Africaine devra moderniser ses partenariats, ses programmes, ses politiques de recyclage et de développement des compétences en ingénierie pédagogique. Le savoir, le savoir-faire et la savoir-être constituent des constantes indispensables pour une édification de l'économie Africaine. Le partenariat université-entreprise en Afrique doit se manifester dans tous les domaines, entre autres : la recherche et développement .Le monde évolue rapidement ; les techniques managériales, la technologie aussi. Dans ce cadre, nous pensons que l'université Africaine doit s'adapter à cette évolution et rester en contact permanent avec le monde socioéconomique qui l'entoure au niveau national et international et ce, pour une adéquation totale entre le programme enseigné et le monde du travail pour former des ressources humaines qualifiées (**Zerroki, Grari, 2017**) (**Issolah,2005**) (**Bensalhi,2012**) (**Djefat,2014**)(**Bernaoui,2016**)(**Benyelles,Tchouar,2017**) (**Beddi, Boumedienne,2018**)(**Eamon, Boyer, 1999**)(**Milot, 2003**).

2.6.. L'exemple Chinois : un modèle possible pour les pays Africains

(**Seghier ,2012**) dans une contribution au quotidien national d'information algérien Liberté met en exergue l'exemple Chinois dans ce domaine, que nous tenterons d'ailleurs de résumer : Coïncidant avec les réformes économiques lancées à la fin des années 80, la Chine a connu une véritable explosion d'initiatives qui ont totalement transformé son système de formation en Gestion. La Chine disposait d'un système d'enseignement ultra centralisé, peu tourné vers les besoins de l'économie. A partir des années 90, dans le sillage des grandes réformes entreprises par Deng Xiao Ping, la Chine a décidé de modifier profondément son système d'enseignement supérieur. La ligne directrice de ces réformes a consisté à adapter le système d'enseignement supérieur aux besoins de l'économie chinoise, engagée elle-même dans des réformes majeures. Quatre grands principes émergent dans les transformations engagées par les Chinois :

- Abandon du système monolithique qui caractérisait l'organisation et le statut des universités : A la place d'un modèle unique, appliqué à l'ensemble des universités, on a vu surgir progressivement plusieurs modèles. L'un des modèles a consisté à ériger des universités d'excellence (élites universitaires) destinées à rivaliser avec les meilleures universités du monde ;
- Une plus grande autonomie qui permet aux universités de lancer des initiatives correspondant mieux à leurs besoins ;
- Introduction progressive du financement de l'enseignement par les étudiants : compte tenu du nombre des universités, la question de leur financement devenait cruciale. Dans ce cadre, les pouvoirs publics sont appelées, en tant que puissance publique, à jouer un rôle incitatif dans la promotion et le soutien de développement des relations entreprises-recherche. Aussi, la promotion compétitive du secteur productif ne saurait être assuré en l'absence d'un plan

d'actions à moyen et long terme conçu par les entreprises, dument validé par les pouvoirs publics et la communauté scientifique et universitaire aux fins de soutien financier public d'une part et d'accompagnement scientifique d'autre part. Aussi, nous considérons que les entreprises Africaines sont appelées à investir davantage dans l'acquisition du savoir technologique et la recherche appliquée, en ayant recours aux capacités existantes dans les centres de recherche et les universités (**Banque Mondiale, 2003**) (**Bretton, Lambert,2010**) (**Bretton, Lambert,2003**) (**Bester,2011**)

3. La valorisation des ressources humaines Africaines : Un facteur prépondérant pour l'évolution de l'EFC en Afrique

Le développement des ressources humaines en Afrique constitue un impératif majeur et doit permettre de disposer d'individus compétents et qualifiés au bon poste pour espérer une émergence de l'EFC dans le continent Africain. (**Khiat, Semaoune, Bekheda , 2017**) mettent en évidence que la mission principale de la gestion des ressources humaines, est de disposer d'un potentiel humain, qui soit impliqué dans la performance et l'efficacité de l'organisation. L'investissement dans le capital humain s'est en effet avéré déterminant pour la création de conditions favorables à la promotion d'une croissance économique durable et de l'emploi souligne (**Rezig ,2006**) . (**Alary, Laloup ; Stroussi, 2010**) notent que la gestion des ressources humaines doit permettre à l'organisation de disposer d'individus compétents et qualifiés au bon poste.

3.1. Les Pratiques de l'économie de la connaissance au niveau de l'entreprise africaine où l'importance des ressources humaines :

(**Lacono ,2004**) dans ce contexte, explique que l'entreprise considérée dans son sens large est appelée à vivre une importante transition ; le passage de l'ère de production de masse et de l'économie de marché à celle des sociétés de connaissances fondées sur l'information et la communication. C'est un changement complet de paradigme qui va effectuer tous les aspects de son fonctionnement. Un pan de la littérature en management stratégique s'est demandé pourquoi des entreprises qui relèvent pourtant d'un même secteur d'activité ne sont pas égales en termes d'efficacité et de performance ? L'explication organisationnelle que fournit la théorie des ressources est fondée sur l'idée que ce sont les caractéristiques internes de l'entreprise qui sont seules susceptible de rendre compte de ces réussites différenciées. La gestion des connaissances est une source possible d'obtention d'un avantage concurrentiel durable pour une entreprise; Cela suppose dans un premier temps de montrer que la connaissance peut être analysée comme une ressource. Cette approche d'ordre économique doit s'enrichir ensuite d'une approche plus organisationnelle pour montrer que les connaissances ainsi détenues peuvent favoriser la coordination interne et par la même contribuer par leur mise en cohérence à la création de valeur pour les clients soulignent (**Pallas, Labaki ,2005**). Actuellement, les grandes entreprises, se mondialisent, se délocalisent, s'externalisent. Nous sommes entrés dans une économie de savoir dans laquelle la carte de la réussite économique se dessine autour de la compétence. L'amélioration des performances par le développement des ressources humaines s'avère donc un impératif majeur pour les entreprises africaines pour une diversification économique. La théorie du capital humain part du constat que la richesse produite, n'est que partiellement fonction des grandes variables classiques que sont le capital et le travail. Cependant, différents économistes, ayant ensuite ajouté l'influence des actifs immatériels, qu'il s'agisse du potentiel de recherche et développement ou plus globalement des compétences détenues au sein de l'entreprise La contribution de la gestion des ressources humaines à la compétitivité de l'entreprise est une problématique de recherche explorée de manière récurrente dans le champ des sciences économiques et du management (**Peretti ,2013**) (**Perreti, 2015**)(**Lamiri,2013**)(**Mekidèche,2008**).

4. L'essor du développement des technologies de l'information et de la communication (TIC) et la recherche et développement(R-D) : leviers de pilotage de l'EFC dans les pays Africains

La recherche et développement est le processus rationnel qui assure le passage de la connaissance à la réalisation technique. L'aboutissement du processus de recherche et développement modifie profondément l'orientation de l'entreprise, sa position dans un environnement concurrentiel, c'est-à-dire sa stratégie d'une part, d'autre part, elle permet aux différentes institutions du pays de propager grâce à la recherche et développement la culture ayant trait à l'EFC au sein de la société par l'entremise des conférences scientifiques, des colloques universitaires, de l'innovation etc. La recherche et développement est le processus rationnel qui assure le passage de la connaissance à la réalisation technique. L'aboutissement du processus de recherche et développement modifie profondément l'orientation de l'entreprise, sa position dans un environnement concurrentiel, c'est-à-dire sa stratégie d'une part, d'autre part, elle permet aux différentes institutions du pays de propager grâce à la recherche et développement la culture ayant trait à l'EFC au sein de la société par l'entremise des conférences scientifiques, des colloques universitaires, de l'innovation etc (Dahmani,2004)(Doudjidingao,2011).

4.1. Les Dépenses en Recherche et Développement (% du PIB) :

Les dépenses en RD (% du PIB) sont mises en relief ci-dessous concernant plusieurs pays développés et ce, pour les exercices 2010,2011 et 2012.

Tableau n°4 : Dépenses en Recherche et Développement (% du PIB)

Pays	2010	2011	2012
Suisse	*	*	*
Singapour	2.05	2.23	2.10
Finlande	3.90	3.80	3.55
Allemagne	2.80	2.89	2.92
Etats-Unis	2.74	2.76	2.79
Suède	3.39	3.39	3.41
Japon	3.25	3.39	*
Royaume-Uni	1.77	1.78	1.72
Danemark	3,00	2,98	2,98
France	2,24	2,25	2,26
Corée du Sud	3,74	4,04	*

Source : BIRD 2013, cité par Beddi, Boumediene, 2018.

Les deux auteurs mettent en évidence que les pays les plus compétitifs, sont aussi les pays qui réservent une grande part de leur budget au secteur Recherche et Développement. Un pourcentage élevé de leur PIB est dépensé dans le domaine de la Recherche ; dès lors, leur haut niveau d'innovation est parfaitement expliqué.

4.2. Les Dépenses en Recherche et Développement (% du PIB) ayant trait à quelques Pays Africains :

Nous présentons ci-dessous quelques informations relatives aux dépenses en RD de certains pays Africains.

Tableau n°5 : Dépenses en Recherche et Développement (% du PIB) ayant trait à quelques Pays Africains

Pays	2010	2011	2012
Afrique du Sud	0,76	*	*
Algérie	*	*	*
Botswana	*	*	*
Egypte	0,40	0,43	*
Kenya	0,98	*	*
Maroc	0,73	*	*
Ruanda	*	*	*
Tunisie	*	*	*
Zambie	*	*	*

Source : BIRD 2013, cité par Beddi, Boumediene, 2018

Le tableau ci-dessus met en évidence les informations suivantes :

- la part affectée au secteur de la Recherche et Développement (RD) reste faible dans les pays Africains. Seul le Kenya réserve presque 1% du PIB pour la RD ;
- Quelques pays : Afrique du Sud et Maroc, par exemple atteignent 0,7 % ;
- Les autres (la majorité des pays Africains) n'ont même pas fourni les données, durant ces 3 dernières années. Négligence, méconnaissance ou indifférence pour la RD ? Pour la plupart de ces pays, le pourcentage atteint moins de 0,4 % du PIB. Il semble donc que la RD ne soit pas la première préoccupation des pays Africains. Leur retard dans l'innovation s'explique largement par la faiblesse du taux (par rapport au PIB) octroyé à la RD (**Beddi, Boumediene, 2018**) (**Bensalhi, 2012**)(**Bouchagha, 2016**) (**Biales, Leurion, Rivaud 2007**). Les pouvoirs publics dans les pays Africains doivent mettre en place un plan stratégique pour le développement de la recherche qui constitue d'ailleurs un pilier fondamental pour une émergence de l'EFC.

4.3. Le développement des technologies de l'information et de la communication (TIC) en Afrique : un chantier vital à mettre en œuvre

Avec les TIC, l'EFC a rencontré une base technologique appropriée entraînant une consolidation mutuelle entre l'essor des activités intensives et la diffusion des nouvelles technologies. Les TIC ont un impact sur l'économie car elles permettent des gains de productivité dans le domaine du traitement, du stockage et de l'échange d'informations. Elles favorisent l'émergence et la croissance de nouvelles industries (multimédia, commerce électronique, industries de réseaux, téléphonie...).

La maîtrise des technologies de l'information et de la communication et le recours aux réseaux sociaux, permettront en effet à cette nouvelle génération de managers, de prendre rapidement connaissance des outils et techniques de gestion les plus performants qu'ils sauront mettre en service de leurs sociétés (**Berras-Brahimi,2012**) (**Steinmueller, 2002**)(**Grim, 2012**).

Conclusion :

La connaissance demeure le facteur clé de la puissance économique d'un pays. Les pouvoirs publics en Afrique sont appelés, en tant que puissance publique, à jouer un rôle incitatif dans la promotion et le soutien du développement de l'EFC. Dans ce cadre, une stratégie globale pour une émergence de l'EFC doit être mise en œuvre dans ce sens. La stratégie consiste à prendre des décisions qualitatives ayant des effets à moyen et long terme et fondées sur un diagnostic précis. Des décisions doivent être prises, les décisions en question doivent permettre aux pays Africains d'atteindre des objectifs dans un univers concurrentiel et changeant qui exige des adaptations et des innovations. Il s'agit des principales mesures à mettre en œuvre afin de permettre un essor de l'EFC en l'occurrence : un système éducatif performant, en effet, la dimension de l'EFC devra être intégrée très en amont à la politique de l'éducation et de la formation. Par ailleurs, une bonne gouvernance, la valorisation des ressources humaines, un développement de la recherche et développement (R-D) et des technologies de l'information et de la communication constituent des piliers pour les pays Africains pour une émergence de l'EFC. L'importance économique de la recherche, les nouvelles techniques et formation sont primordiales en Afrique et ce, afin de lutter contre la pauvreté et le sous-développement dans son ensemble. Cette démarche nécessite un nouveau système de gestion en Afrique capable d'intégrer les nouvelles contraintes et exigences de l'économie de développement. Aussi, le seul remède efficace pour la réussite de la démarche stratégique en vue d'un développement des pays Africains demeure l'émergence d'une économie fondée sur la connaissance. Enfin, nous considérons que quels qu'aient pu être nos efforts pour circonscrire la question ayant trait au thème, notre article ne saurait épuiser le domaine autant vaste et passionnant qu'inépuisable.

Références bibliographiques:

- **Alary AM, Lallouf I, Stroussi A (2010)**, *Management des organisation*, Editions Berti, Alger.
- **Aberkane I (2018)**, *L'age de la connaissance*. Editions Robert Laffont, Paris.
- **Archambault J.-P. (2004)**, *Vers une économie de la connaissance ? CNDP - Mission Veille Technologique, Médialog, n° 49, mars*.
- **Aubert, J-É (2005)**, *L'Afrique face à l'économie de la connaissance*, World Bank Institute.
- **Amable B, Askenazy P (2003)**, *Introduction à l'économie du savoir , Contribution pour le rapport UNESCO construire des sociétés du savoir*, [en ligne], (page consultée le 15 Avril, 2019).
- **Albatch PG, Salmi J (2012)**, *Orientation du développement, développement humain, La voie de l'excellence Académique : La création d'universités de recherche de rang mondial*, Banque Mondiale, Washington, D.C..
- **Brossard M., Foko B. (2007)**, *Coût et financement de l'enseignement supérieur en Afrique francophone*, Banque mondiale, mars.
- **Bernaoui R (2016)**, *Veille et intelligence économique »*. Editions OPU. Alger.
- **Biales M, Leurion R, Rivaud JL (2007)**, *L'essentiel de l'économie* Editions Berti. Alger.
- **Bensalhi. M (2012)**, *Les dérives de la finance. Le monde en crise »*, Alger , Editions Casbah.
- Bouchagha S.**, *El Watan économie*, du 24 aout 2016.
- **Benyelles H K, Tchouar K (2017)**, *L'intelligence économique au service de la stratégie de l'entreprise*. Revue Mecas. Université de Tlemcen, N° 14, juin 2017.

-
- **Beddi N, Boumediene M (2018)**, *Le secteur public entre l'innovation et le développement public*. Colloque international du 27 au 28 Novembre 2018. Université de Blida 2. Procédant coordonné par le Dr Mouhajibia Nacéra.
 - **Berras-Brahmi D (2012)**, *Les TIC, fondement de l'émergence de l'économie fondée sur la connaissance*. Ouvrage collectif intitulé : *gestion des ressources humaines*. Coordonné par Assya Khiat. Editions Dar Al Adib ; Oran.
 - **Benko G.(2000)**, *Les théories du développement local* », ouvrage *l'économie repensée* coordonné par Philippe Cabin ; Edition sciences humaines ; Auxerre, France.
 - **Bouchez J.-P. (2008)**, *Le management invisible*. Editions Vuibert. , Paris.
 - **Bouchez J.-P. (2006)**, *Le management des travailleurs du savoir*, Éditions Liaisons. Paris.
 - **Banque Mondiale (2003)**, *Construire les sociétés du savoir : Nouveaux défis pour l'enseignement supérieur* », Rapport de la Banque mondiale.
 - **Bretton G, Lambert M(2010)**, *Éthique et Universités : les risques du « brain drain » dans Éthique des rapports Nord-Sud : regards croisés*. Presses de l'Université Laval, Saint-Lazare, Québec.
 - **Bretton G, Lambert M(2003)**, *Globalisation et universités : nouvel espace, nouveaux acteurs*, Éditions UNESCO, Les presses de l'université Laval.
 - **Bester L (2011)**, *Africa as a knowledge society*», *The International Information Library Review*, vol. 38, no 1
 - **Baron C (2003)**, *La gouvernance : débats autour d'un concept polysémique*. Droit et sociétés
 - **Chasseraux JM (2004)** : *Construire ensemble la société du savoir en Afrique.* ; De Boeck supérieur « Afrique contemporaine »2004/1 N°2009.
 - **Collectis G, Pautré B (2008)**, *le capitalisme cognitif: une approche schumpétérienne des économies contemporaines*. Les nouveaux horizons du capitalisme. Editions Economica, Paris
 - **Dahmani A (2004)**, *Les TIC : une chance pour l'Afrique? »*, dans *Société numérique et développement en Afrique, usages et politiques publiques*, sous la direction de Jean Jacques Gabas, édition Karthala, Paris.
 - **Doudjidingao A (2011)**, *Éducation et croissance en Afrique : une analyse comparative des pays anglophones, francophones et maghrébins*, Études africaines, Edition L'Harmattan : Paris.
 - **Lebas (2004)**, *la croissance des économies fondées sur la connaissance*. Informations, codification, spécialisation. Economies et sociétés.
 - **Mathieu P (2010)**, *Les entreprises africaines dans la globalisation : quels leviers d'émergence ou de développement? »*. La libération de la capacité d'entreprendre en Afrique : Rencontre débat, Coordination pour l'Afrique de Demain (page consultée le 12 septembre 2015).
 - **Milot P (2003)**, *La reconfiguration des universités selon l'OCDE » Économie du savoir et politique de l'innovation*, Actes de la recherche en sciences sociales, vol. 3, no 148.
 - **Moreau D (2003)**, *la gouvernance*, PUF, Paris.
 - **Foray D (2009)**, *L'économie de la connaissance*. Editions la découverte. Paris.
 - **Djefflat. A (2014)**, *L'intégration économique Maghrébine : un destin obligé* ». Ouvrage collectif sous la direction de Mebtoul A et Camille Sari. Oran (Algérie), Editions Anwar El Maarifa.
 - **Djefflat A (2006)**, *L'économie fondée sur la connaissance. Etat des lieux et perspectives pour l'Algérie*. Collection Maghtech. Editions Dar El Adib. Oran.
 - **El Moghrebi S, Khiat A (2017)**, *une bonne gouvernance pour une GRH basée sur la compétence dans la fonction publique*. Ouvrage collectif : *La Confiance au cœur de la GRH*. Coordonné par le Pr Khiat Assya. Editions El Adib ; Oran.
 - **Eamonn PK, Boyer N (1999)**, *L'avènement de l'économie mondiale du savoir » OCDE : L'économie mondiale de demain : Vers un essor durable? OCDE [en ligne]* .
 - **Fontanel J (2005)**, *Géo économie de la globalisation*, OPU, Alger.
 - **Gumisai M (2003)**, *Inverser la "fuite des cerveaux" africains, de nouveaux projets font appel aux compétences des expatriés africains*, Afrique Relance, Vol.17/2, juillet.
 - **Grim M(2012)**, *Entrepreneurs, Pouvoir et société en Algérie*, Editions Casbah, Alger.
 - **Gioan P. A. (2007)**, *Enseignement supérieur en Afrique francophone*, Banque mondiale, Document de travail, n° 103.
 - **Gosselin L. et Julien M. (2012)**, *L'assurance qualité à l'enseignement universitaire : une conception à promouvoir et à mettre en œuvre*, Conseil supérieur de l'éducation, Gouvernement du Québec.
 - **Hirigoyen G, Poulain-Rehm. T(2017)**, *Approche comparative des modèles de gouvernance*, Revue Française des sciences de gestion N° 265/2017 ; Paris.

- **Issolah R (2005)**, Management des systèmes d'information. Enjeux et méthodes d'évaluation. OPU, Alger.
- **Jean-Claude P (2009)**, Quelle place pour l'économie de la connaissance dans les pays en développement africains? », Monde en développement, vol. 3, no 147.
- **Kheladi M(2012)**, Le développement local, OPU, Alger.
- **Khiat A, Semaoune K, Bekhedda K (2017)**, Impact d'un système de gestion des carrières sur lma compétitivité fdes entreprises Editions El Adib, Oran,
- **Khiat A (2004)**, Economie de la connaissance en Algérie : Entre perspectives et réalités. Ouvrage collectif intitulé : Gestion des ressources humaines, coordonné par Assya Khiat. Edition Dar El Adib, Oran.
- **Lamiri A (2013)**, La décennie de la dernière chance. Emergence ou déchéance de l'économie algérienne ? », Alger ; Chihab Editions.
- **Lakhlef B. (2006)**, La bonne gouvernance, Alger, Editions Dar El Khaldounia.
- **Lacono G. (2004)**, Gestion des ressources humaines, Edition Economica, Paris.
- **Lewis R. (2011)**, L'avenir de l'assurance qualité au sein du système mondial d'enseignement supérieur, L'enseignement supérieur à l'horizon 2030 – Volume 2 : mondialisation, Paris, Organisation de coopération et de développement économiques.
- **Martin M. et Stella A. (2007)**, Assurance qualité externe dans l'enseignement supérieur : les options,, Institut international de planification de l'éducation Paris, UNESCO.
- **Mouhoubi S (1998)**, L'Algérie à l'épreuve des réformes économiques », Alger ; Editions OPU.
- **Mekideche M (2008)**, L'économie algérienne à la croisée des chemins ». Editions Dahlab ; Alger.
- **Mebarki N, Berras D (2017)**, L'économie fondée sur la connaissance et les TIC: un état des lieux de quelques enterprises de la wilaya d'Oran Ouvrage collectif intitulé: gestion des ressources humaines. Coordonné par Assya Khiat. Editions Dar Al Adib ; Oran.
- **Mouhoub EM, Plihon D (2009)**, le savoir et la finance. Edition la découverte; Paris.
- **Mazouz B, Leclerc J (2008)**, la gestion intégrée par résultats, presse universitaire du Québec
- **North D.(2010):** Institutions, institutional change and Economic Performance Cambridge University Press.
- **Okamba E. (2010)**, La gouvernance. Une affaire de société ». Paris, Edition L'Harmattan.
- **Peretti JM (2015)**, Un état des ressources humaines dans le contexte algérien », Ouvrage coordonné par le professeur Assya Khiat. Oran (Algérie) ; Editions Dar El Adib.
- **Peretti JM. (2013)**, Gestion des ressources humaines, Paris : Édition Vuibert.
- **Pallas V, Labaki R (2005)**, Management de la banque : risques, client, organisation. Ouvrage coordonné par E Lamarque. Edition Pearson Education ; France.
- **Rezig A. (2006)**, "Algérie, Brésil, Corée du Sud : trois expériences de développement " , Alger : Edition OPU, Alger.
- **Rahmani C (2009)**, Les finances des communes algériennes. Insincérité, déficits et bonne gouvernance. Casbah Editions, Alger.
- **Steinmuller WE(2002)**, Les économies fondées sur le savoir-leurs liens avec les TIC . Revue internationale des sciences sociales.
- **Seigher. S**, Liberté économie : livre blanc sur l'entreprise, 20 juin 2012.
- **Scoones I, Thompson J(1999)**, La reconnaissance du savoir rural : savoir des populations, recherche agricole et vulgarisation, Editions Karthala. Paris.
- **Séverino JM, Ray O (2010)**, Le temps de l'Afrique, Editions Odile Jacob, Paris.
- **Weinstein E (2010)**, Pouvoir, Finance et connaissance ; Editions la découverte ; Paris.
- **Zerroki W, Grari Y (2017)**, L'université entrepreneuriale en Algérie. Cas des étudiants de Tlemcen. Revue Mecas . Université de Tlemcen N°14 juin 2017.
- **Zemmam M. (2010)**, Les maux qui rongent nos universités. Avis d'universitaires », Economie Watan du 05.01.2010.
- **Verez J.- C. (2009)**, Quelle place pour l'économie de la connaissance dans les pays en développement Africains. De Boeck supérieur « monde en développement.